



COMITE CONSULTATIF INTERNATIONAL DU COTTON

1629 K Street NW, Suite 702, Washington DC 20006 USA

Téléphone +1-202-463-6660 • Fax +1-202-463-6950 • email secretariat@icac.org



Déclaration finale de la 71^{ème} Réunion Plénière

“ Façonner la durabilité dans la chaîne de valeur du coton ”

1. Le Comité consultatif international du coton (CCIC) s’est réuni à Interlaken, en Suisse, du 7 au 11 octobre 2012 à l’occasion de sa 71^{ème} Réunion plénière depuis sa création en 1939. Près de 400 personnes ont participé à la réunion, y compris les représentants de 46 gouvernements et 14 organisations internationales. Environ deux tiers des participants venaient du secteur privé de leurs pays et un tiers représentaient leurs gouvernements ou des organisations internationales. Le thème de la Réunion plénière, « Façonner la durabilité dans la chaîne de valeur du coton » a permis de considérer de plus près la chaîne de valeur du coton sous l’angle de la durabilité.
2. **La position du coton sur le marché mondial : préparer l’avenir :** Le Secrétariat a rapporté qu’une baisse de 6% de la production cotonnière mondiale est prévue pour 2012/13, passant ainsi à 26 millions de tonnes métriques, alors qu’on s’attend à une augmentation de la consommation industrielle de 3%, pour atteindre 23 millions de tonnes. Après avoir atteint un niveau record en mars 2011, les prix du coton ont diminué considérablement. En 2012/13, il est prévu que la consommation de coton restera inférieure à la production, de telle sorte que les stocks continueront d’évoluer à la hausse. Au cours de la campagne actuelle les échanges commerciaux du coton devraient se réduire jusqu’à 8 millions de tonnes. Le Secrétariat a rapporté que l’effet combiné du niveau actuel des prix du coton et de la croissance des prix des cultures vivrières mènera vraisemblablement à une réduction de la superficie cotonnière mondiale en 2013/4.
3. Le Comité appuie les résultats de la table ronde sur les statistiques cotonnières. Le Comité souligne que les pays doivent développer des estimations précises de l’offre et de la consommation de coton. Il est important de consolider ces estimations en un bilan cotonnier national pour appuyer le processus décisionnel des secteurs publics et privés. L’indépendance, la fiabilité, la transparence et la ponctualité constituent des facteurs essentiels dans la préparation des statistiques cotonnières nationales. Certains pays connaissent des difficultés dans la collecte de

données sur le coton. Les stocks de coton ne sont pas estimés de manière systématique dans bon nombre de pays. Le Comité reconnaît le besoin de réglementer la collecte de statistiques cotonnières nationales ainsi que de les publier en temps opportuns. La participation du secteur privé à la conception et à la mise en œuvre de ces réglementations est considérée comme indispensable pour leur succès. Le Comité demande au Secrétariat de continuer de travailler dans ce sens.

4. Le Comité instruit son Secrétariat de reprendre ses efforts visant à élaborer des prévisions sur les prix et d'organiser des forums à Washington DC et ailleurs pour étudier les prix du coton et s'entretenir des mesures idoines que peuvent adopter les gouvernements pour relever les défis auxquels le marché du coton est confronté à court terme.
5. Le Comité note que certains pays qui disposent de prix minimum de soutien sont préoccupés du risque d'une augmentation des stocks découlant d'une baisse des prix mondiaux en dessous de leurs prix plancher.
6. Des analystes ont rapporté que le polyester domine à présent le marché mondial des fibres, alors que la part du coton continue d'évoluer à la baisse. Il est prévu que la qualité de la fibre de polyester va s'améliorer et que sa capacité de production va continuer d'augmenter. Le Comité reconnaît la concurrence que pose le polyester sur le marché mondial des fibres et instruit la Commission permanente de créer un groupe de travail des pays membres pour étudier ces défis et réfléchir sur l'avenir de la filière cotonnière mondiale et de conseiller les membres sur les actions possibles.
7. Le Comité note que le secteur des fibres naturelles fera face à une forte concurrence de la part des fibres artificielles pendant le reste de la décennie en cours. Le Comité convient que les efforts pour communiquer des messages positifs sur le coton de manière générale devraient être encouragés, et notamment le travail du Forum international pour la promotion du coton (FIPC), ainsi que les efforts des organisations qui appuient différentes initiatives de production cotonnière, y compris le coton organique, Fairtrade, Cotton made in Africa et BCI. Il convient d'éviter les activités de promotion qui transmettent des messages négatifs sur les systèmes alternatifs de production du coton.
8. Le Comité convient que les organisations qui promeuvent les initiatives de production cotonnière doivent œuvrer en collaboration avec les systèmes et les institutions nationales. Le Comité donne instruction au Secrétariat de constituer un groupe de travail sur les programmes de coton à identité afin de renforcer les informations sur la durabilité, d'étendre la coopération et d'améliorer la transparence et l'échange d'expériences.
9. **Influencer la durabilité :** Au cours de la 71^{ème} Réunion plénière le Comité a organisé un débat structuré sur l'importance de la durabilité dans la

chaîne de valeur du coton. Ceci a compris une conversation dans le contexte d'un « Café mondial », des présentations d'experts, et des rapports de séances parallèles. Le Comité convient que les chaînes de valeur du coton durables sont celles qui génèrent des bénéfices, qui satisfont aux normes environnementales et qui contribuent à des communautés solides et saines.

10. Le Comité reconnaît que les normes peuvent être différentes d'un pays à un autre. La durabilité constitue un processus et la meilleure façon de réaliser des progrès est de s'améliorer continuellement. Il convient d'adopter une approche holistique qui doit comprendre les phases de production agricole du coton, de fabrication de textiles de coton, d'utilisation par le consommateur et de mise au rebut.
11. Le Comité a reçu des rapports d'experts indiquant que de bons progrès ont été réalisés, particulièrement en ce qui concerne la consommation d'eau et de produits chimiques, mais convient que davantage reste à faire. Il est important de mesurer l'impact des activités cotonnières et divers outils existent pour ce faire, dont l'analyse du cycle de vie. Ces outils permettent de dégager des résultats positifs dont il convient de se féliciter, d'identifier les domaines qui demandent davantage de travail et de suivre les progrès menant à la durabilité.
12. On a informé le Comité que les marques et les détaillants se servent à présent de considérations environnementales, en plus des prix et des préférences des consommateurs, lorsqu'ils décident des produits à développer. Les analyses du cycle de vie (ACV) sont souvent utilisées, et l'industrie du coton développe une série de données mondiales crédibles pour le coton, ce qui servira de référence pour mesurer les améliorations qui seront apportées à l'avenir, tout en identifiant les besoins futurs en matière de recherche et en aidant les sociétés à développer leurs propres ACV pour les produits en coton. On remarque que lorsqu'on compare l'analyse de cycle de vie du coton aux informations relatives à d'autres fibres textiles importantes, aucune fibre n'est clairement gagnante car toutes présentent à la fois des points forts et des faiblesses.
13. Les organisations cotonnières continueront de rester en contact avec les marques et les détaillants, les organisations s'occupant de durabilité et les dirigeants industriels pour leur donner des informations basées sur des faits et pour corriger des affirmations erronées sur le coton. Les chercheurs de la filière du coton continueront d'attribuer la plus haute priorité à la réduction de la consommation d'eau et d'azote. Les chercheurs textiles accorderont la priorité à la réduction de la consommation d'eau et d'énergie ainsi qu'à l'utilisation d'agents chimiques plus sûrs pour la transformation des textiles en coton. Le Comité note que l'industrie du coton et de nombreux pays membres ont proposé d'utiliser le concept ACV pour améliorer les indicateurs de durabilité. Plusieurs pays membres sont en train de formuler

leurs politiques cotonnières nationales pour résoudre les problèmes de durabilité, ce qui laisse entendre qu'il est nécessaire d'instaurer une collaboration internationale en la matière.

14. Le Comité a reçu un rapport du Panel d'experts sur la performance sociale, environnementale et économique du coton (PSSE). Le rapport indique que le PSSE est en train de mettre au point des recommandations sur un cadre mondial pertinent et sur des indicateurs de durabilité qui devraient être mesurés par tout programme de durabilité qui collabore avec des producteurs de coton. Ce rapport sera prêt pour la prochaine Réunion plénière. Le Comité affirme que le PSSE devrait continuer son bon travail.
15. **Le commerce du coton : les perturbations et les défauts sapent la durabilité :** Les membres du CCIC affirment que les questions débattues dans le cadre du Cycle de Doha restent importantes et doivent trouver solution. Le Comité manifeste son appui à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour le rôle qu'elle joue dans la promotion de l'ouverture et du respect de l'état de droit dans le domaine commercial, pour l'Accord de règlement de différends et pour ses contributions au développement économique. Les membres du CCIC réitèrent que le coton fait partie intégrante du Programme de développement de Doha et que les négociations de Doha ne peuvent aboutir sans qu'une solution au problème du coton ne soit trouvée. Le Comité reconnaît la demande spécifique du C-4 de mettre fin aux subventions directes qui entraînent une distorsion de la production et du commerce du coton. De nombreux membres du Comité soulignent que toute tentative d'arriver à un accord partiel sous la forme d'une solution précoce au cours du présent cycle devrait être centrée directement sur l'agriculture, et plus particulièrement sur le coton, étant donné qu'il s'agit d'un des secteurs dont le commerce subit le plus de distorsions. Le Comité exhorte les gouvernements à honorer leurs engagements auprès de l'OMC concernant les subventions aux secteurs qui font concurrence au coton.
16. Le Panel consultatif du secteur privé (PCSP) indique que l'exécution des contrats sous-tend la rentabilité. Le Comité appuie ce principe. Le Comité reconnaît que la mise en vigueur de l'état de droit est un rôle fondamental des gouvernements. Le PCSP exhorte les gouvernements à soutenir les principes sous-jacents aux bonnes pratiques commerciales et l'exécution des décisions d'arbitrage. Le PCSP exhorte en outre les gouvernements à faciliter le respect de l'inviolabilité des contrats en assurant que l'exécution de ceux-ci par les tribunaux soit efficace et objective. Le PCSP exhorte les gouvernements à exclure les sociétés qui seraient en défaut de leurs obligations nationales ou internationales des programmes financés par les gouvernements, comme les prêts à faible intérêt pour l'achat de machines textiles, les programmes d'appui à la production de coton, les quotas d'importation de produits textiles et de confection, et les autres

programmes à visée publique. Le PCSP exhorte les gouvernements à éviter d'appliquer de façon abrupte et rétroactive des mesures entraînant une distorsion du commerce. D'après le PCSP de telles perturbations au commerce du coton exacerbent les problèmes dus aux défauts aux contrats, créent une concurrence déloyale, et ont des impacts à long terme négatifs sur la chaîne de valeur du coton dans le monde entier étant donné que les filateurs y répondent en réduisant la consommation de coton en faveur d'autres fibres.

17. Le PCSP informe par ailleurs les gouvernements que l'adoption universelle du certificat phytosanitaire type qui a été préparé par L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'harmonisation des connaissances électroniques et la mise en œuvre d'un système commun d'identification des balles rendraient le commerce mondial du coton plus efficace.
18. **Le Comité de recherche sur la production du coton : la complexité des réglementations ralentit l'adoption :** six communications ont été présentées lors d'un séminaire technique sur le sujet « Les droits de propriété intellectuelle et le rôle des sélectionneurs privés. » Des chercheurs ont rapporté que la complexité des réglementations sur la biosécurité et les droits de protection de la propriété intellectuelle font obstacle à la propagation des applications de la biotechnologie. Les experts indiquent que des réglementations des droits de propriété intellectuelle bien conçues encourageraient les investissements et faciliteraient l'accès à l'information.
19. On a informé le Comité que le processus réglementaire permettant d'approuver les produits issus de la biotechnologie est complexe, long et onéreux.
20. Des scientifiques ont rapporté qu'il convient de renforcer la recherche réalisée par le secteur public sur la biotechnologie. Par ailleurs, la table ronde sur la biotechnologie du coton du Comité s'est réunie pour débattre de bon nombre de ces sujets et présentera ultérieurement un rapport au Comité.
21. Des chercheurs rapportent que les normes pour la qualité des semences et la nomenclature utilisée pour décrire les normes de qualité sont différentes d'un pays à l'autre. Le Secrétariat va proposer une nomenclature uniforme pour décrire la qualité des semences et la soumettre à la considération de tous les pays lors de la prochaine Réunion plénière.
22. Les scientifiques qui ont participé à la 5^{ème} Conférence mondiale sur la recherche cotonnière ont voté la création de l'Association internationale des chercheurs du coton. Cette Association a été constituée en avril 2012. Les statuts ont été rédigés et le Comité directeur a été constitué. On est en

train de remplir d'autres formalités juridiques pour que l'Association puisse formellement entamer son travail.

23. Le Comité de recherche sur la production du coton a décidé que le séminaire technique de 2013 portera sur « Surmonter la période d'absence de croissance du rendement. » Dans le cadre du thème général du séminaire technique, on suscitera également des communications décrivant les perspectives innovantes sur le maintien et l'amélioration de la fertilité des sols.

24. **Remerciements pour l'hospitalité de la Suisse :** Le Comité exprime sa reconnaissance au peuple et au gouvernement de la Suisse pour l'hospitalité dont ils ont fait montre en accueillant la 71^{ème} Réunion plénière. Les délégués prisent l'efficacité avec laquelle le pays d'accueil a organisé la Réunion plénière et prisent le peuple suisse pour sa chaleur.

Futures Réunions plénières : Le Comité accepte l'invitation du gouvernement de la Colombie d'accueillir la 72^{ème} Réunion plénière du 29 septembre au 4 octobre 2013 à Cartagena.

GOVERNEMENTS MEMBRES

Afrique du sud, Allemagne, Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Burkina Faso, Cameroun, Chine (Taiwan), Colombie, Corée, Côte d'Ivoire, Egypte, Espagne, Etats-Unis, France, Grèce, Inde, Iran, Italie, Kazakhstan, Kenya, Mali, Mozambique, Nigeria, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Paraguay, Pérou, Pologne, Russie, Soudan, Suisse, Syrie, Tanzanie, Tchad, Togo, Turquie, Zambie, Zimbabwe

SUPPLY AND DISTRIBUTION OF COTTON

October 9, 2012

Seasons begin on August 1

	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12 Est.	2012/13 Proj.
	Million Metric Tons					
BEGINNING STOCKS						
WORLD TOTAL	12.806	12.257	11.939	8.632	9.458	13.97
CHINA	3.653	3.321	3.585	2.688	2.087	6.19
USA	2.064	2.188	1.380	0.642	0.566	0.73
PRODUCTION*						
WORLD TOTAL	26.073	23.455	22.163	25.221	27.282	25.63
CHINA	8.071	8.025	6.925	6.400	7.400	6.86
INDIA	5.219	4.930	5.185	5.865	6.001	5.56
USA	4.182	2.790	2.654	3.942	3.391	3.73
PAKISTAN	1.900	1.926	2.070	1.907	2.294	2.15
BRAZIL	1.602	1.214	1.194	1.960	1.884	1.49
UZBEKISTAN	1.206	1.000	0.850	0.910	0.880	0.90
OTHERS	3.894	3.569	3.285	4.237	5.432	4.95
CONSUMPTION*						
WORLD TOTAL	26.687	23.817	25.470	24.445	22.742	23.46
CHINA	10.900	9.265	10.192	9.580	8.635	8.59
INDIA	4.053	3.872	4.300	4.509	4.345	4.69
PAKISTAN	2.649	2.519	2.393	2.100	2.163	2.34
EAST ASIA & AUSTRALIA	1.889	1.714	1.892	1.796	1.666	1.80
EUROPE & TURKEY	1.747	1.413	1.550	1.499	1.445	1.51
BRAZIL	0.993	1.000	1.024	0.958	0.888	0.90
USA	0.998	0.771	0.773	0.849	0.718	0.74
CIS	0.664	0.596	0.604	0.570	0.553	0.57
OTHERS	2.794	2.666	2.743	2.583	2.329	2.33
EXPORTS						
WORLD TOTAL	8.465	6.609	7.805	7.625	9.707	7.62
USA	2.968	2.887	2.621	3.130	2.526	2.46
INDIA	1.630	0.515	1.420	1.085	2.295	0.71
AUSTRALIA	0.265	0.261	0.460	0.545	1.035	0.82
BRAZIL	0.486	0.596	0.433	0.435	1.043	0.67
UZBEKISTAN	0.915	0.650	0.820	0.600	0.532	0.57
CFA ZONE	0.603	0.469	0.560	0.476	0.578	0.73
IMPORTS						
WORLD TOTAL	8.536	6.647	7.928	7.725	9.667	7.62
CHINA	2.511	1.523	2.374	2.609	5.342	2.54
EAST ASIA & AUSTRALIA	1.928	1.714	1.989	1.825	1.849	2.01
EUROPE & TURKEY	1.081	0.862	1.170	0.972	0.711	0.96
PAKISTAN	0.851	0.417	0.342	0.314	0.195	0.40
CIS	0.267	0.231	0.209	0.132	0.129	0.12
TRADE IMBALANCE 1/	0.071	0.038	0.123	0.100	-0.040	0.00
STOCKS ADJUSTMENT 2/	-0.005	0.007	-0.122	-0.051	0.013	0.00
ENDING STOCKS						
WORLD TOTAL	12.257	11.939	8.632	9.458	13.970	16.14
CHINA	3.321	3.585	2.688	2.087	6.188	6.99
USA	2.188	1.380	0.642	0.566	0.729	1.25
ENDING STOCKS/MILL USE (%)						
WORLD-LESS-CHINA 3/	57	57	39	50	55	62
CHINA 4/	30	39	26	22	72	81
COTLOOK A INDEX 5/	72.90	61.20	77.54	164.26	100	

1/ The inclusion of linters and waste, changes in weight during transit, differences in reporting periods and measurement error account for differences between world imports and exports.

2/ Difference between calculated stocks and actual; amounts for forward seasons are anticipated.

3/ World-less-China's ending stocks divided by World-less-China's mill use, multiplied by 100.

4/ China's ending stocks divided by China's mill use, multiplied by 100.

5/ U.S. cents per pound.

* Turkey's production and consumption estimates are currently under review within the Secretariat.